



REJOIGNEZ NOUS A L'ASSOCIATION SPORTIVE

publié le 18/08/2013

L'association sportive du collège, c'est quoi ?

la possibilité de pratiquer ou de découvrir un ou plusieurs sports dans l'année (basket, hand, foot, rugby, tennis de table, badminton, cross country, athlétisme, escalade, sports de plein air...)

l'occasion de se retrouver entre amis

le moyen de rencontrer des élèves d'autres niveaux de classe et des collèges des environs.

L'association sportive du collège, c'est quand ?

le mercredi après-midi à partir du 11 septembre 2013 (ATTENTION : la demi-pension ne fonctionne pas le mercredi, les sportifs doivent donc apporter leur pique-nique ce jour là. Ils le mangeront tous ensemble dans le réfectoire du collège.)

certaines jours (précisés ultérieurement) de 13h à 14h.

L'association sportive du collège, c'est où ?

au gymnase et au stade du collège

dans les collèges du district (Neuville, Mirebeau, Vouillé, Latillé, Saint Jean de Seauves) pour des compétitions

L'association sportive du collège, c'est combien ?

25 euros pour toute l'année et pour toutes les activités quel qu'en soit le nombre



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.